

Darmanin expulse un p p  australien et ouvre la porte aux talibans...

 crit par Christine Tasin | 29 d cembre 2021





Non seulement, la préfecture lui a refusé un titre de séjour mais elle lui a donné 30 jours pour quitter la France.

Pourquoi ? Essentiellement parce qu'« il ne fait pas mention de liens personnels et familiaux » dans l'Hexagone et qu'il « ne justifie pas d'une particulière insertion dans la société française »

<https://www.fdesouche.com/2021/12/27/nancy-depuis-10-ans-cet-octogenaire-australien-vivait-en-regle-dans-sa-peniche-sur-des-cours-deau-francais-la-prefecture-lui-donne-un-mois-pour-quitter-le-pays/>